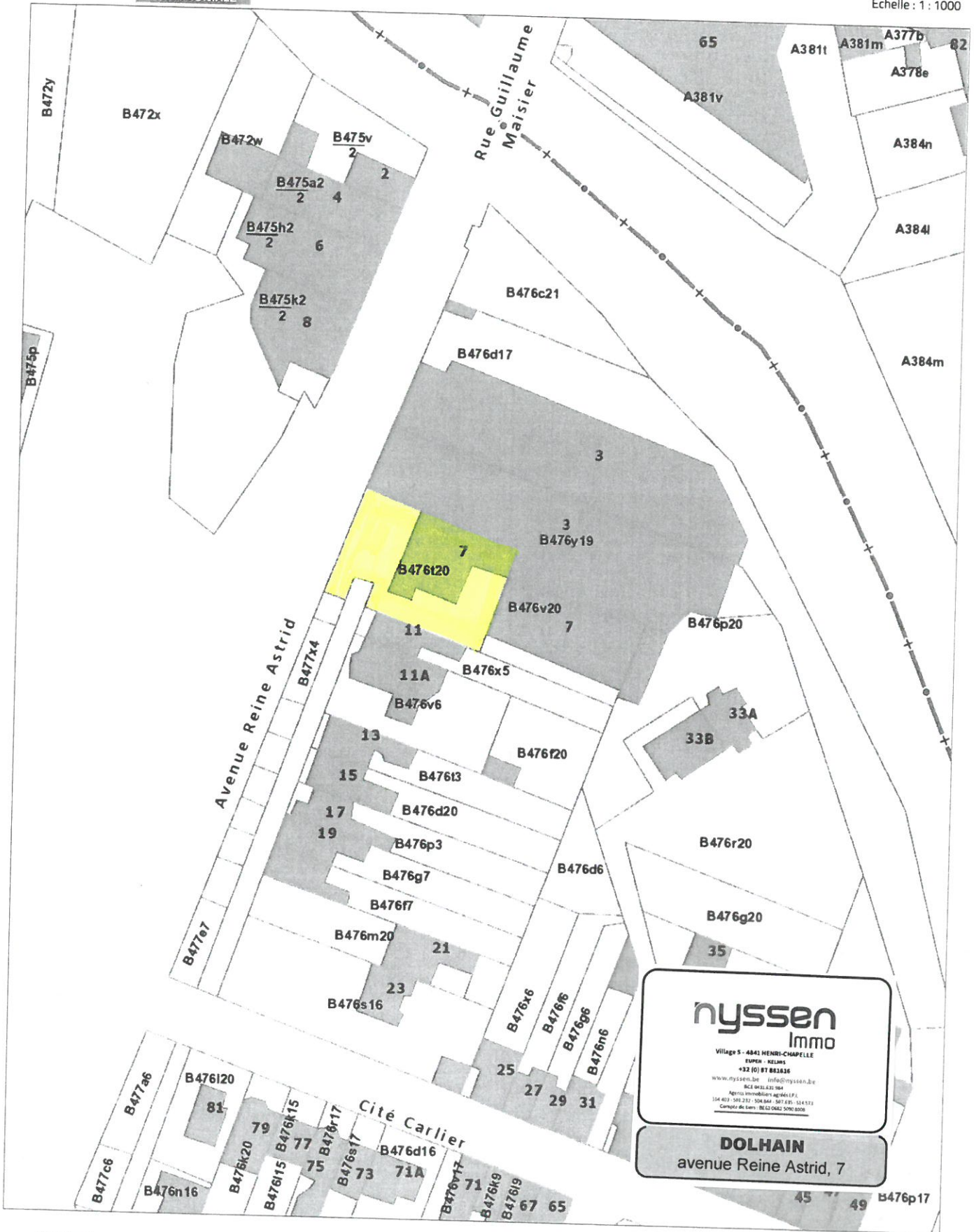




### Extrait du plan parcellaire cadastral

Centré sur :  
LIMBOURG 2 DIV/BILSTAIN/

Situation la plus récente  
Fait le 23/08/2021  
Échelle : 1 : 1000



**nysse**  
Immo

Village 5 - 4841 HENRI-CHAPELLE  
EUPEN - NEUMUNSTER  
432 (0) 87 881836  
www.nysse.be info@nysse.be  
RCE 045121504  
AGRIK IMMOBILIËN AG & C. P. A.  
104 603 100 232 106 664 107 511 114 513  
Compteur de l'Etat: BE420821500 8206

**DOLHAIN**  
avenue Reine Astrid, 7

L'AGDP est l'auteur du plan parcellaire cadastral et le producteur de la base de données de laquelle les données sont reprises et jouit de la propriété intellectuelle comme repris dans la loi sur les droits d'auteurs et les droits des bases de données. Depuis le 01/01/2018 les bâtiments du plan parcellaire cadastral seront progressivement et remplacés par un set de données (= Bpn\_ReBu autrement dit Bâtiment Régionaux) géré par les régions. L'AGDP ne sera dès lors plus responsable pour la représentation des bâtiments sur le plan parcellaire cadastral.





**nyssen**  
Immo

Village 5 - 4841 HENRI-CHAPELLE

EUPEN - KELLERS

+32 (0) 87 883666

www.nyssen.be info@nyssen.be

BCE 0431 631 904

Agence immobilière agréée I.F.I.

334 403 - 501 312 - 104 844 - 107 400 - 514 513

Compte de tiers - BE13 0431 5090 8000

**DOLHAIN**  
avenue Reine Astrid, 7